



Hendaye le 16 Octobre 2020

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

SAUF CONDITIONS SANITAIRES DE DERNIERE MINUTE

Madame, Monsieur,
Cher (e) s Ami (e) s

Nous avons l'honneur de vous convier à participer le : **DIMANCHE 15 NOVEMBRE 2020**

à

L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

Cette Assemblée Générale aura lieu : AU FRONTON DANIEL UGARTE (BELCENIA)

En raison du contexte sanitaire, pas de café et de vin d'honneur . Nous vous demanderons de respecter les consignes sanitaires, port du masque, distanciation, limiter au maximum les contacts.

Vous couvrir chaudement

PROGRAMME DE LA MATINEE

Dès : 8 H 30 (accueil des Participants)
(Emargements – Installations « respect sanitaire »)
à 9 H 30 : ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ORDRE DU JOUR DE L'A.G.ORDINAIRE

RAPPORT MORAL DE L'ASSOCIATION ET DE SES
ACTIVITES
BILAN FINANCIER
RENOUVELLEMENT DU TIERS SORTANT
PROJETS 2021
QUESTIONS DIVERSES

PROCURATION

En cas d'empêchement, vous pouvez voter par procuration, remettre une lettre ou formulaire pré-rédigé, dûment complété à remettre à un adhérent de l'association de votre choix (*document annexé*) avant le **07 novembre 2020**

Renouvellement du Tiers Sortant

Le Conseil d'Administration est renouvelé par tiers chaque année. (*Les membres sortants ont la possibilité de se représenter*)

Si vous souhaitez y participer : Etre membre du Conseil d'Administration :

- C'est promouvoir les activités proposées.
- C'est œuvrer à la solidarité associative et à sa défense.
- C'est contribuer à une meilleure communication et à une meilleure connaissance entre adhérents.

Faire acte de candidature au C.A de l'Amicale Laïque implique une participation régulière aux réunions et aux travaux du C.A. ; c'est aussi prendre part aux tâches inhérentes à la vie de l'Association.

Les candidatures doivent se faire par écrit et adressées auprès du Président avant le **31 OCTOBRE 2020**